



HAL
open science

Plurilinguisme et pluriculturalité: qu'en est-il pour les interprètes ?

Véronique Geffroy

► **To cite this version:**

Véronique Geffroy. Plurilinguisme et pluriculturalité: qu'en est-il pour les interprètes?. Journal de l'AFILS, 2004, 53, pp.8-13. hal-01684764

HAL Id: hal-01684764

<https://inshea.hal.science/hal-01684764>

Submitted on 15 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Plurilinguisme et pluriculturalisme : qu'en est-il des interprètes ?

Article de Véronique Geffroy

Interprète à temps partiel, inscrite à l'Université de Rouen en Didactique des langues, Véronique Geffroy écrit actuellement une thèse.

La réflexion qui suit m'a été inspirée principalement par la lecture d'un article de Sophie Dalle', (Parcours de familles dans le bilinguisme, paru dans la revue Surdités n° 3), et a donné lieu à une présentation lors de l'université d'été de ZLPE, en juillet 2004.

Partant du principe que la LSF est une langue singulière, je me propose de dire que le bilinguisme français/ LSF est un bilinguisme singulier.

En règle générale, un interprète permet le passage d'une langue à une autre lorsque des interlocuteurs n'ont pas de langue commune. Mais cela n'est plus si banal qu'il y paraît du fait qu'une des langues est si « singulière »².

S'il existe de bons bilingues qui ne font pas profession d'interprète, tout interprète est au moins bilingue, cela va de soi. Toutefois, sa profession ne se résume pas à son bilinguisme car l'acte professionnel de l'interprète lui impose, en plus de son bilinguisme, d'utiliser des techniques et d'adopter un positionnement très particulier dans les échanges. C'est d'ailleurs sur cela que les non professionnels de l'interprétation ont le plus d'idées fausses.

Entre autres choses, s'il est vrai que chaque professionnel devrait clarifier le cadre de ses interventions et en tenir les limites, nous sommes une profession très vigilante là-dessus. Cela ne se présente pas de façon aussi catégorique pour les autres professions. Pour nous si, sinon notre position devient vite intenable.

Ce point mériterait d'être développé, pourtant nous allons nous focaliser ici sur le bilinguisme. En effet, hors situation de travail, nous ne laissons pas notre bilinguisme au vestiaire comme tout professionnel pourrait le faire de ses outils ou de ses savoir-faire.

Avec l'éclairage qu'apporte l'article de Sophie Dalle, je vous propose de voir comment, parmi tous les locuteurs entendants de la LSF, se porte ce bilinguisme singulier chez beaucoup d'interprètes. Je dois ajouter avant d'entrer dans le vif du sujet, que je ne m'attarderai pas sur les interprètes qui ont appris la LSF dès l'enfance parce qu'un de leurs parents ou un proche est Sourd, ni sur les parents d'enfant sourd devenus interprètes. Je parlerai ici des interprètes nés dans une famille exclusivement entendante et qui ont souvent grandi dans un milieu monolingue. (J'oserai dire tristement monolingue parce que finalement la France, à force de défendre sa suprématie linguistique en ex-pays colonisateur, continue à se comporter en colonisateur linguistique à l'intérieur même de ses frontières et demeure profondément monolingue, me semble-t-il).

Je retiens donc pour mon propos que nous sommes des entendants qui avons appris la LSF tardivement, à un âge où nos choix sont supposés réfléchis, et que notre intérêt pour cette langue et/ou la communauté qui la parle nous a conduit à être bilingues. (Ce bilinguisme n'est pas parfait mais, comme certains bons vins, cela peut se bonifier).

C'est au nom de ce choix que nous allons être regardés et interrogés par nos « congénères » entendants ; n'ayant pas eu le même cheminement que nous, ils partagent pourtant avec nous d'être un petit grain de sable qui fait la société. Quel que soit l'âge tardif auquel nous avons appris cette langue si singulière, nous avons comme eux une identité d'entendant, mais elle s'est modifiée au fur et à mesure du parcours vers le bilinguisme, si bien qu'une forme de métissage s'est installée. Cependant, tout en étant de moins en moins monolingue, une identité sourde ne sera jamais envisageable, même au plus haut degré imaginable de bilinguisme.

Pour revenir à l'article de Sophie Dalle, je vous propose de nous interroger sur les différences et les points communs qu'il y a entre notre bilinguisme et celui du parent d'enfant sourd, ainsi qu'avec celui des membres de la fratrie d'un Sourd. Sans oublier que cela prend une autre coloration dans des situations où Sourds et entendants se frottent les uns aux autres, comme dans les institutions pour Sourds, pour prendre un exemple au hasard !

1) À propos du bilinguisme du parent d'enfant(s) sourd(s)

A/ Différences

a. Peu importe la rencontre ou l'événement qui a fait entrer la LSF dans notre vie ; il y a là autant de cas que d'individus, ou presque. Pour ma part et pour faire vite : je voulais enseigner le français à des étrangers -encore des résidus de colonialisme latent ?!?- et j'ai finalement commencé en faisant du soutien scolaire à des « malentendants ».

Sans s'attarder sur ce qui nous a accrochés à la LSF, il faut remarquer que ce sera une expérience d'une nature très différente de celle d'un parent qui fait connaissance avec un enfant qui est le sien, mais qu'il « ne s'attend pas à voir sourd » (formule d'un parent de 2LPE lors de l'université d'été de juillet 2004). J'en profite pour dire là le profond respect que j'ai pour le cheminement de ces parents vers une autre langue que la leur et qui sera celle de leur enfant.

b. Je ne crois pas que dans le cas de bilinguisme qui guide ici ma réflexion, il n'y ait jamais eu aucun enjeu du type « histoire à poursuivre et à construire chaque jour » comme le dit Sophie Dalle à propos des parents d'enfant sourd. Il n'y a pas pour nous comme arrière pensée que chaque étape franchie contribuera un tant soit peu au mieux vivre de son propre enfant.

B/ Points communs

a. Sophie Dalle aborde la décision des parents d'avoir une « pratique linguistique peu commune » à l'âge adulte. Nous avons également été face à la même décision. Mais n'ayant pas l'« excuse » d'avoir un Sourd dans la famille, nous sommes peut-être encore plus souvent interrogés là-dessus.

b. Notre vie d'adulte est aussi faite de tous ces petits moments de vie sociale qui sont autant de fenêtres entrouvertes sur une « attitude marginale par rapport à certaines valeurs dominantes », dicit S. Dalle. Comme les parents, l'air de rien, nous semons des petites graines de bon sens dans les têtes de ceux qui s'étonnent de nos choix.

c. Comme pour eux, nous pouvons considérer que c'est un choix d'adulte mature d'adopter la sourde-attitude (!), c'est-à-dire que nous endossons délibérément tous les « indices extérieurs du bilinguisme [qui] sont similaires à un vrai sourd » dicit S. Dalle :

- s'exprimer gestuellement de façon visible,
- couper notre voix alors qu'elle fonctionne bien (peut-être cela est-il parfois assimilé à de l'auto-mutilation par ceux qui n'imaginent pas qu'on parle sans voix, et je ne pense pas qu'aux professionnels oralistes des institutions !)

- « fermer » nos oreilles (comme on coupe la radio ou ses appareils), dès que nous sommes engagés dans une conversation signée ; une telle réaction confère à un échange signé la même valeur qu'à un échange vocal, et ce n'est pas anodin.

- adopter un fonctionnement visuel et avoir le souci de rendre toutes les informations visibles, comme le font les Sourds (se placer dans la lumière mais éviter les contre-jours, se mettre face à face plutôt que côte à côte, etc...)

Tout cela étonne ceux qui nous regardent faire car nous sommes des adultes sains d'esprit et il leur devient alors impossible de considérer notre choix comme un caprice ou une façon de se faire remarquer : les interprètes en ont même fait un métier, et ce n'est pas celui de clown !

d. Nous pouvons, à notre tour, devenir parent d'enfant(s) entendant(s) signeur(s) : nous avons des relations amicales avec des sourds que nos enfants rencontrent et certaines de nos activités privées peuvent se faire en milieu signant. Nous pouvons aussi décider de nous adresser à nos enfants en LSF dans certaines circonstances et en faire ainsi une communication familiale possible, sans que ce soit notre langue maternelle, et ce au même titre que tout parent bilingue qui déciderait de transmettre la (les) langue(s) qu'il connaît, autre(s) que sa langue maternelle.

2) A propos du bilinguisme des membres non-sourds de la fratrie

A/ Différences

a. Pour les frères et sœurs de Sourd, Sophie Dalle s'attarde sur la notion de « risque social d'être associé au Sourd-muet » lorsqu'on adopte un comportement similaire au Sourd. Pour nous, il est impossible de poser cela en terme de « risque ». En effet, nous sommes dans la position d'un individu porteur d'un bilinguisme qu'il vit comme « additif », c'est-à-dire qu'aucune de nos deux langues n'est concurrente de l'autre, ni hiérarchisée par rapport à l'autre (cas du bilinguisme dit « soustractif ») et ceci en dépit du regard que lui porte la société entendante. Notre métissage n'est pas simplement consenti, il est volontaire alors que dans une fratrie, il est éventuellement là de fait (je ne m'étendrai pas ici sur l'idée qu'on ne choisit pas sa famille, on « tombe dedans quand on est petit »).

b. Dans la vie de famille, les frères et sœurs éprouvent le besoin de revendiquer leur statut d'entendant, même s'ils peuvent adopter une attitude inverse à l'extérieur. Sophie Dalle développe cette idée, je n'en rappellerai ici qu'un point : refuser d'utiliser la LSF en famille mais se sentir flatté d'être sollicité pour traduire ou donner des Signes à la demande, que ce soit auprès de leur frère ou sœur sourd ou auprès d'un autre Sourd. Nous n'avons jamais ce positionnement ; même pas dans le milieu institutionnel, sorte de micro-société, ou « grande famille » (!). Nous avons même parfois un comportement symétrique à celui des membres d'une fratrie naturelle. Nous y reviendrons tout à l'heure.

c. Les frères et sœurs de Sourd, bien que non-sourds, sont souvent regardés comme « porteur » du défaut familial. Cela n'est pas le cas pour nous, ni même pour nos éventuels enfants signeurs.

B/ Points communs

a. Nous sommes « socialement sourds » c'est-à-dire qu'il y a à notre endroit une « désignation publique d'appartenance au milieu sourd » dicit S. Dalle, tout comme pour les membres d'une famille de Sourd³.

b. Nous avons une vie relationnelle en-dehors de notre temps de travail qui s'établit selon des règles plus proches de celles des frères et sœurs de sourd que des parents : relations amicales selon des affinités, rien d'autre. À mon avis, c'est même la forme d'inscription la plus proche d'une « filiation » au monde des Sourds.

c. Tout comme les frères et sœurs de Sourd, les interprètes laissent perplexes le quidam qui nous découvre entendants dans un groupe signant, alors qu'il nous croyait sourds. On peut même dire parfois qu'il se sent trahi dans ce qu'il avait présupposé.

d. Nous en avons déjà parlé à propos des parents, mais je crois que nous nous approchons davantage des frères et sœurs dans notre capacité à endosser le mode de vie sourd et passer à volonté de la modalité sourde à la modalité entendante.

et, s'il n'est pas condamnable en soi, ce n'est pas celui que nous avons fait. Notre présence les renvoie donc à ce choix, plus ou moins bien assumé.

Ainsi, tant que les compétences ne pourront pas se consolider sereinement sur les deux fronts (à la fois de la pratique professionnelle elle-même et de la langue pour l'exercer), les professionnels non conscients que leurs limites dans la communication avec leur public viennent essentiellement de leur faible niveau de LSF nous « feront payer » notre aisance à communiquer.

La question ne se pose pas exactement dans les mêmes termes avec les quelques professionnels ayant pris conscience des incidences de leur méconnaissance de la langue tant avec leurs collègues sourds qu'avec les enfants. Tout comme le quidam qui nous observe, ils seront parfois tout au plus envieux de notre « dextérité ».

Je ne développerai pas davantage ce point, mais je crois qu'il n'est pas si négligeable qu'il y paraît. En tout cas, il n'est comparable à rien de ce que S. Dalle a abordé, tant pour les parents que pour les frères et sœurs.

Pour conclure :

Tout comme les membres des familles comprenant au moins un sourd :

- nous pouvons imposer en douceur, en tant qu'entendant signeur, l'idée qu'utiliser la LSF avec les Sourds doit être banal. Et nous avons fait quelques distinctions ici entre les entendants tout-venant et les entendants en milieu institutionnel.

- nous contribuons au processus de décentration des « naïfs » car, en nous voyant, ils découvrent un autre mode de référence. Il n'y a alors pas besoin de longs débats pour dire que tout est relatif et que le discours dominant n'est pas le seul possible.

- interprètes et signeurs familiaux sont, humblement, des ambassadeurs de la surdité et du respect que l'on doit aux Sourds. Cependant, nous sommes des ambassadeurs bien singuliers car d'une part la LSF n'est pas seulement une langue minoritaire, elle est vitale pour un sourd ; d'autre part les ambassadeurs sont habituellement natifs (c'est un Français qui est ambassadeur de la langue française). C'est pourquoi les interprètes de parents sourds seraient mieux placés.

Je ne voudrais pas donner l'impression de disqualifier les Sourds qui, par définition, peuvent être de merveilleux ambassadeurs ! Toutefois, lorsque l'on a en mémoire la sidération de l'entendant face à un Sourd pouvant conduire au blocage⁵ comme dans le film *Le pays des sourds* de Nicolas Philibert, les entendants bilingues sont plus souvent interpellés du seul fait qu'ils peuvent répondre dans une modalité confortable, à savoir par la voix.

C'est un point que j'aimerais approfondir ailleurs, car je pense qu'il y a là un danger latent : la confusion entretenue par l'idée que l'interprète est « expert » de la surdité. En fait, les interfaces, les professionnels non bilingues ou les personnes impliquées par un lien affectif particulier répondent davantage en se situant sur le versant handicap, pseudo médical ou charitable. Du fait de notre métissage et de notre positionnement professionnel, nous avons un point de vue plus détaché à proposer. Ainsi, je suis convaincue que toutes les formations d'interprètes se doivent d'entretenir un débat de fond sur la position idéologique des interprètes français/LSF, ainsi que sur la distinction claire entre le moment où nous officions pour une prestation d'interprète et le moment où nous nous accordons le droit à une conversation soi-disant badine.

Il faut savoir ce que notre seule présence induit. Sans remettre en cause que, par définition, notre avis personnel n'a pas à intervenir dans l'acte d'interpréter, nous sommes des individus bilingues (je préfère l'idée de métissage) et nous pouvons être interrogés de ce fait-là ; interrogés ouvertement ou incidemment. Les discussions sur la « neutralité » de l'interprète, sur la différence de positionnement entre les interfaces et les interprètes, ou sur le militantisme non affiché, prennent alors tout leur sens. Mais le temps me manque pour approfondir.... !!!

Bref, sans arrière pensée quant au bien-être de nos propres enfants, mais aux côtés des Sourds eux-mêmes et des membres de famille avec enfant sourd, nous pouvons aussi éduquer « insidieusement » le regard de ceux qui méconnaissent la surdité. Il est alors inutile de s'introniser expert en quoi que ce soit, il suffit d'être ce que nous sommes.

Pour ne pas terminer sur une idée qui peut paraître prétentieuse, je voudrais tenter une image plus

légère qui plaira j'espère à Olivier Fidalgo, notre naturaliste sourd (!) : disons que Bernard Mottez était une plante toute simple avec un potentiel exceptionnel et que, l'air de rien, il est devenu un grand chêne, je lui souhaite d'ailleurs d'être centenaire et que ses idées soient plusieurs fois centenaires. J'espère qu'il y aura beaucoup d'autres chênes. Mais une forêt a aussi besoin de variété, il faut donc des sapins, des charmes... il faut aussi des pâquerettes dans ce paysage, et cela me plaît assez d'être une pâquerette. C'est d'autant mieux qu'une pâquerette est rarement seule dans une pelouse.

Merci de m'avoir suivie dans mes pérégrinations...

Véronique GEFPROY
verogeff@minitel.net

¹ Sophie Dalle est chercheuse à l'Université Toulouse Le Mirail.

² Compléter avec la réflexion sur ce qu'est communiquer dans : *American Deaf Culture, an anthology* de Sherman Wilcox, 1989, p. 24, qui me fait dire que la meilleure interprétation qui soit d'une langue à l'autre ne garantit jamais une bonne communication entre les protagonistes d'un échange exolingue.

³ Ici aussi, il est possible de renvoyer à Barbara Kannapell *American Deaf Culture, an anthology* de Sherman Wilcox, 1989, à propos de l'appartenance au cœur ou à la périphérie de la Communauté Sourde.

⁴ Situation où des personnes de langue différente sont en interaction alors qu'elles ne possèdent pas de langue commune?

⁵ Voir *American Deaf Culture, an anthology* de Sherman Wilcox, 1989, en particulier l'article de S. Mow.